

Département d'Anglais

[Accueil](#) > [UFR](#) > [UFR de Langues et Cultures Étrangères](#) > [Anglais](#)

Le département d'anglais propose aux étudiants deux filières :

LLCER (langue, littérature et cultures étrangères et régionales), formation généraliste dont le cursus se compose d'unités d'enseignement de langue, de linguistique et de phonologie, de civilisation britannique et américaine, de littérature britannique, américaine et du Commonwealth.

LEA, (langues étrangères appliquées) qui prépare aux carrières du commerce et échanges internationaux.

Le Département d'anglais comporte également une filière sélective "Anglais-Droit" qui délivre une licence d'anglais parcours anglais-droit. Les cours ont lieu le matin à l'UFR de Droit (Pôle Cathédrale) et l'après-midi en Langues (Citadelle). Les étudiant-e-s de cette filière obtiennent également (en fonction de leurs résultats) une licence de Droit "anglais-droit".

Responsable : [Aurélie THIRIA-MEULEMANS](#).

La recherche se fait dans le cadre de **CORPUS**.

La [Maison des Langues](#), dont un des centres est situé dans le même bâtiment que l'UFR des Langues, offre aux étudiants une possibilité d'auto-formation.

Co-Directrices du département : [Céline MANSANTI](#) et [Aurélie THIRIA-MEULEMANS](#).

[voir les activités](#)

